

Le maître d'œuvre est choisi pour la rénovation de la mairie, à Trélivan

L'Atelier Dupriez, de Rennes, retenu pour la maîtrise d'œuvre, souhaite que le chantier de rénovation de la mairie aille vite et qu'il soit terminé pour juillet 2022, à Trélivan (Côtes-d'Armor).



Le maître d'œuvre a été choisi pour le chantier d'extension et réhabilitation de la mairie. Il devra composer avec plusieurs bâtiments et différents niveaux.

La rénovation de la mairie de [Trélivan](#) sera l'un des gros dossiers du mandat électoral en cours. Une enveloppe de 450 000 € « **devrait aller pour des choses simples et fonctionnelles, mais avec un projet complexe car il y a différents niveaux à la mairie** », soulignait la semaine dernière, la maire, Suzanne Lebreton, lors du choix du maître d'œuvre dans ce dossier.

« **Seulement sept équipes de maîtrise d'œuvre ont fait une offre. Six ont été retenues, une n'était pas conforme** », ajoutait-elle. Les offres ont été ouvertes par la commission des marchés publics et l'analyse a été réalisée par l'ADAC 22 (agence départementale d'appui aux collectivités).

« **On a eu du mal à départager ces offres qui étaient qualitatives et très soucieuses de l'aspect environnemental et de bâtiment fonctionnel.** » Deux critères avaient été émis : la valeur technique, pour 60 % et le montant des honoraires, pour 40 %.

Une aide de 95 000 € de l'État

C'est finalement l'Atelier Dupriez, de Rennes, qui est retenu, après audition de trois des six candidats, proposant également des délais courts et l'achèvement des travaux pour juillet 2022. Cette idée a séduit les élus. Son forfait de rémunération provisoire s'élève à 47 300 € HT, soit 10,51 %.

Les premières lignes annoncées dans cette extension réhabilitation sont la création de locaux techniques, notamment pour la reprographie, une salle de pause pour les agents (inexistante à ce jour) et la création de bureaux individuels pour les agents.

Le maître d'œuvre préconise aussi la destruction des garages, situés entre la mairie et la salle Montgailhard et la mise en valeur de la tour qui se trouve derrière la mairie. Selon la maire, il y aura probablement un déménagement des agents du secrétariat dans un espace modulaire aux normes RT 2012. « **Il n'y aura sans doute pas d'autre solution, sauf si la salle Montgailhard n'est pas trop touchée et impactée par les bruits à côté.** »

On sait déjà, dans ce dossier, que la commune percevra une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de 95 000 € de l'État. « **C'est moins que les 145 000 € que nous avons demandés. Aussi, nous allons faire une autre demande auprès de la Région** », indiquait Suzanne Lebreton.